

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 28 septembre 2009

Conseillers en exercice : **61**Date de Publicité : 27/09/2009

D -20090504

Reçu en Préfecture le : CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 28 septembre Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents:

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariet LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, MIle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Départ de M. RESPAUD, M. PEREZ, MME DIEZ, MME DESAIGUES, MME AJON, M. ROUVEYRE à l'issue du rapport 20090499

Excusés:

M. Michel DUCHENE, M. Charles CAZENAVE, Mme Chafika SAIOUD, Mme Sarah BROMBERG,

Convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation d'un bateau à passager au parc bordelais. Annulation de la délibération adoptée le 30 mars 2009. Autorisation. Signature.

Mme Anne WALRYCK, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération 20090157, et suite à appel à candidatures, vous avez autorisé Monsieur le Maire à conclure avec M. Bernard PUECH les conventions d'occupation du domaine public concernant l'exploitation des attractions enfantines au Parc Bordelais (Lot n° 1 voitures électriques, lot n° 2 bateau à passagers, lot n° 3 train électrique).

Le 30 mars 2009, M. PUECH a adressé une lettre de renonciation à l'exercice des activités correspondant aux lots 1 et 3 (voitures électriques, train électrique), ne conservant que l'exploitation du Bateau à passagers.

Depuis cette date, et compte tenu de problèmes rencontrés par M. PUECH dans l'exercice de ses activités sur le parc Bordelais, il s'avère que la poursuite de cette exploitation par celui-ci est incompatible avec une bonne occupation du domaine public de la Ville et présente des risques d'atteinte à la tranquillité et à la sécurité publique.

En conséquence, Mesdames et Messieurs, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à annuler la délibération 20090157 du 30 mars 2009, et déclarer le lot n° 2 infructueux puisque aucun autre candidat ne s'était proposé pour l'exploitation de cette animation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 septembre 2009

P/EXPEDITION CONFORME.

Mme Anne WALRYCK Adjoint au Maire